



COMMUNIQUE SUR EMMAUS-GIRONDE

-Le **Tribunal de Grande Instance de Bobigny**, annulant l'exclusion d'Emmaus-Gironde par Emmaus-France, a **statué uniquement sur la FORME** en remettant en cause la procédure ayant conduit à ce choix.

-Sur le FOND, cela ne signifie donc pas qu'Emmaus-Gironde n'a rien à se reprocher quant à sa gouvernance destructrice :

- opacité financière
- non respect des bénéficiaires
- non respect du droit des enfants accueillis à être protégés.
- non respect des salariés et de leurs droits: intimidations, manipulations, pressions, licenciements, sanctions...

-et... **TOUJOURS PAS D'INSTANCES REPRESENTATIVES DU PERSONNEL** depuis septembre 2017 !

La CGT continue d'apporter tout son soutien à tous les salariés de l'association Emmaus-gironde qui se battent très courageusement pour travailler dans la dignité.

La CGT-Action-Sociale maintient les revendications de la grève du 29 Avril 2019 : -elle exige que les enfants et les salariés relevant de la Protection de l'Enfance soient pris en charge dans une association compétente.

-elle défend le droit des salariés du pôle-social à voir leur Conseil d'Administration, enfin renouvelé.

-elle exige la mise en place d'un CSE.

Le Conseil Départemental s'était engagé à donner des réponses fin Juin à la délégation de salariés accompagnée par l'Inter-Syndicale CGT-SUD qu'il avait reçue : cette parole n'a pas été tenue... N'a-il toujours rien à dire ?

Il se doit, plus que jamais, de prendre des décisions, enfin responsables, pour garantir la Protection de l'Enfance.

Le 22/07/2019 :